

CIACT du 2 février 2009  
« Plan de relance de l'économie »



- E -

## **DISPOSITIONS TRANSVERSALES DE GESTION ET DE SUIVI**



## DISPOSITIONS TRANSVERSALES DE GESTION ET DE SUIVI

Les décisions du CIIACT ouvrent la période de mise en œuvre opérationnelle des décisions du Président de la République annoncées à Douai le 4 décembre dernier.

**Un modèle robuste de pilotage et d'évaluation sera mis en place** à partir de l'adaptation du logiciel de suivi des fonds européens déjà en service dénommé « PRESAGE » et de l'élaboration de tableaux de bord gouvernementaux. Ce dispositif donnera les moyens d'un suivi fin de la mise en œuvre du plan de relance pour ainsi répondre aux obligations de comptes-rendus figurant dans la loi de finances

Malgré l'importance et la diversité des moyens mobilisés, la répartition sur l'ensemble du territoire des chantiers ouverts, leur étendue dans le temps et leur niveau de technicité différencié, le dispositif doit néanmoins permettre une appréhension globale par territoire, voire focalisée sur un chantier précis afin de détecter ou d'anticiper tout retard de réalisation.

Les chantiers seront, selon leur nature et leur volume, suivis par opération pour les plus importants ou par agrégats pour les chantiers nombreux et diffus.

**Un pilotage au plus près du terrain** assurera le respect des échéances, la détection des écarts par rapport au calendrier prévisionnel de réalisation, la levée d'éventuels blocages, voire la proposition de substitution d'opérations réalisables dans le délai imparti.

Le pilotage global sera assuré **en concertation avec les associations d'élus, concertation conduite au niveau national par le ministre auprès du Premier ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance et au niveau régional par les préfets.**

**Le CIIACT décide que le suivi du plan de relance sera assuré par le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en œuvre du plan de relance, en liaison avec la DIACT. Ce suivi s'appuiera notamment sur le système informatique PRESAGE.**

**Au sein de PRESAGE, un programme national spécifique a été paramétré pour répondre aux objectifs particuliers du plan de relance, comportant notamment un dispositif de suivi et d'alerte sur les délais de mise en place des crédits, d'engagement et de paiement.**

